

Déclaration d'accessibilité

La fabrique numérique des ministères sociaux s'engage à rendre son site internet accessible aux personnes en situation de handicap conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, la fabrique numérique des ministères sociaux travaille à l'élaboration de son schéma pluriannuel d'accessibilité et des plans d'actions annuels qu'elle mettra à disposition sur cette page prochainement.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site Index Egapro (<https://index-egapro.travail.gouv.fr>). Elle a été éditée le 27/12/2021.

État de conformité

Le site Index Egapro (<https://index-egapro.travail.gouv.fr>) est partiellement conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, [RGAA version 4.1](#), en raison des non-conformités énumérées dans la section « Résultats des tests ».

Résultats des tests

L'audit de recette des correctifs d'accessibilité réalisé le 13/12/2021 par la société Access42 révèle que le site est conforme à 65,91 % au RGAA version 4.1. Le taux moyen de conformité du service en ligne est de 85,32 %.

L'échantillon des pages du site ayant fait l'objet d'une vérification de conformité est le suivant :

1. Accueil : <https://index-egapro.travail.gouv.fr>
2. Accessibilité : <https://index-egapro.travail.gouv.fr/accessibilite>
3. Mentions légales : <https://index-egapro.travail.gouv.fr/mentions-legales>
4. Calcul de l'index : <https://index-egapro.travail.gouv.fr/simulateur/1fe3fc6e-5c38-11ec-ab01-000d3a78e827>
5. Déclaration directe de l'index : <https://index-egapro.travail.gouv.fr/declaration/presentation.html>

Contenus inaccessibles

Non-conformités

Sont listées ci-dessous les principales non-conformités du site.

- Une partie du site inaccessible lorsqu'on zoom jusqu'à 200% ou sur petit écran ;
- Les formulaires (absence d'étiquette de champs, champs non regroupés, contrôle de saisie non lié aux champs) ;
- Rapport de contraste entre la couleur de texte et la couleur de fond ;
- Ordre de contenus non cohérent.

Technologies utilisées pour la réalisation du site

- HTML5
- CSS
- JavaScript

Agents utilisateurs et technologies d'assistance utilisés pour vérifier l'accessibilité des contenus

La vérification de l'accessibilité est le résultat de tests manuels, assistés par des outils (feuilles CSS dédiés, extensions HeadingsMaps et WebDeveloper Toolbar, Color Contrast Analyser).

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

Combinaisons des navigateurs web et lecteurs d'écran

Agent utilisateur	Technologie d'assistance
Firefox 91	NVDA 2020.1
Firefox 91	JAWS 2019
Safari 14.1.2	VoiceOver macOS 11.5.2
Safari	VoiceOver (dernière version, iOS 13.2)

Retour d'information et contact

La fabrique numérique des ministères sociaux reconnaît que des problèmes d'accessibilité peuvent être présents sur le site actuel.

La fabrique numérique des ministères sociaux s'engage en attendant les éventuels correctifs nécessaires, à prendre les moyens nécessaires afin de donner accès, dans un délai raisonnable, aux informations et fonctionnalités recherchées par la personne handicapée dans le respect du droit à la compensation, que le contenu fasse l'objet d'une dérogation ou non. Il est important de rappeler qu'en vertu de l'article 11 de la loi de février 2005 :

« la personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. »

La fabrique numérique des ministères sociaux invite donc les personnes qui rencontreraient des difficultés à la contacter (index@travail.gouv.fr) afin qu'une assistance puisse être apportée (alternative accessible, information et contenu donnés sous une autre forme).

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- un [formulaire de contact](#) ;
- la [liste du ou des délégués de votre région](#) avec leurs informations de contact direct ;
- un numéro de téléphone : 09 69 39 00 00 ;
- une adresse postale (courrier gratuit, sans affranchissement) : Le Défenseur des droits - Libre réponse 71120 - 75342 Paris CEDEX 07.